

Département du Rhône - Arrondissement de Lyon
CCAS de Saint-Romain-en-Gal



**Liste des délibérations de la séance du
Conseil d'Administration du lundi 25 mars 2024**

Affichée le 28 mars 2024 en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par ordonnance du 7 octobre 2021.

Élus :	15	Le lundi 25 mars 2024, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de Saint-Romain-en-Gal, légalement convoqué le jeudi 21 mars 2024 s'est réuni en séance publique à la salle culturelle sous la présidence de Luc THOMAS, Président.
Présents :	9	
Absent(s) :	2	
Pouvoir(s) :	4	
Votant(s) :	13	
Présents		Luc THOMAS, Marie-Alice SEUX, Dominique MAVRIDORAKIS, Yves ROBERT, Nicole BOUTEILLON, Magali FOURNIER, Evelyne TURBELIN, Martine VIALLE, Jean-Paul TURBELIN
Absent(s) ayant laissé(s) procuration(s)		Sandrine ALONZO à Yves ROBERT Michèle SAMMUT à Martine VIALLE Guy SUBLET à Dominique MAVRIDORAKIS Laurent DOUDAINE à Marie-Alice SEUX.
Absent(s)		Michèle PERRICHON, Dominique TORCHIO.
Secrétaire de séance		Martine VIALLE

N° délibération	Objet	Approuvée / Rejetée
Délibération 01-2024	Compte de gestion 2023	Approuvée Unanimité
Délibération 02-2024	Compte administratif 2023	Approuvée Unanimité (1 non votant)
Délibération 03-2024	Affectation du résultat 2023	Approuvée Unanimité

Délibération 04-2024	Budget primitif 2024	Approuvée Unanimité
Délibération 05-2024	Indemnités de gestion administrative et comptable du CCAS	Approuvée Unanimité
Délibération 06-2024	Modification du règlement de la location de téléalarme	Approuvée Unanimité
Délibération 07-2024	Modification de la répartition du capital pour l'achat ou le renouvellement des concessions des cimetières	Approuvée Unanimité

La Secrétaire de séance,
Martine VIALLE



Le Président du CCAS,
Luc THOMAS



C.C.A.S
St ROMAIN EN GAL